



Équipes médicales d'urgence: normes techniques minimales et recommandations pour la réadaptation.

OMS. 2017. 45 p.

Lien vers Iris, base de données de l'OMS ^[1]

Au demeurant, l'importance de la réadaptation comme partie intégrante des soins en phase aiguë, notamment dans l'optimisation des interventions chirurgicales et des résultats à long terme pour les patients, et de leur qualité de vie ultérieure, est bien documentée .

Le rapport coût/efficacité de la réadaptation aux niveaux clinique et social – accélérer la récupération et favoriser le retour au travail et à la vie quotidienne – est une autre considération majeure de l'action d'urgence, pour laquelle l'utilisation efficiente des ressources est primordiale .

Pour autant, les précédentes actions d'urgence ont clairement montré le manque de capacités dans le domaine de la réadaptation, avec des conséquences dévastatrices pour les personnes, les familles et les communautés touchées . Les normes minimales pour la réadaptation à l'intention des EMU sont essentielles pour résoudre ce problème et appuyer une politique internationale majeure en matière de réadaptation ; ces normes sont alignées sur la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées , qui stipule que les personnes handicapées ont le droit d'accéder aux services de santé et de réadaptation en lien avec la santé.

En outre, les normes facilitent la mise en oeuvre des objectifs du Plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021 pour éliminer les obstacles et améliorer l'accès aux services et programmes de santé.

Thème:

Traumatologie ^[2]

Date du document:

Lundi Septembre 4 2017

Visibilité du contenu de groupe:

Use group defaults

Résumé:

Le nombre de lésions traumatiques et l'exacerbation des affections chroniques qui peuvent survenir lors de situations d'urgence sollicitent considérablement le ministère de la santé et les infrastructures de santé et de réadaptation du pays touché, et peuvent laisser dans leur sillage une lourde charge de handicap pendant des années. Le document de classification et d'établissement de normes minimales pour les EMU reconnaît que la réadaptation est l'une des principales fonctions des systèmes de soins post-traumatiques dans le cadre des soins de santé ordinaires et, de fait, les EMU doivent disposer de plans spécifiques pour fournir les services de réadaptation nécessaires à leurs patients après une catastrophe survenue soudainement.

Mots-clés:

Urgences; rééducation; réadaptation. ^[3]

Auteur(s):

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Fichier(s) :

-  Normes et recommandations pour la réadaptation. ^[4]

[Retour à la base documentaire](#) ^[5]
